

CGT - Soutien à l'USTKE : lettres de Bernard Thibault

samedi 16 février 2008, par [CGT](#), [THIBAULT Bernard](#) (Date de rédaction antérieure : 31 janvier 2008).

Lettre de Bernard Thibault à Gérard Jodar

Montreuil, le 31 janvier 2008

à Gérard Jodar, président de l'USTKE

Cher Camarade et Cher Gérard,

Dans cette période conflictuelle sur votre territoire, je souhaite témoigner du soutien total et entier de la CGT à l'USTKE et assurer les militants de l'USTKE emprisonnés, de notre entière solidarité.

A vos cotés, nous tenons à dénoncer une nouvelle fois la répression inacceptable de l'Etat français, la criminalisation de l'action syndicale alors qu'auraient dû s'ouvrir de réelles et sérieuses négociations avec la direction de l'entreprise Carsud.

C'est le sens du courrier que je viens d'adresser au Ministre Madame le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales, lui réclamant : de mettre fin aux opérations policières, de procéder à la libération de toutes les personnes emprisonnées et d'abandonner toutes poursuites judiciaires à l'encontre des militants syndicalistes.

Par ailleurs, les militants CGT vont publiquement interroger la direction générale de Véolia sur les responsabilités que porte la direction de Carsud dans ce conflit.

Enfin, je puis t'assurer que nous prendrons une part active dans toutes les initiatives qui nous sembleraient de nature à apporter un réel soutien à votre combat dans la situation actuelle.

Reçois, cher Gérard, mes fraternelles et amicales salutations.

Bernard THIBAULT

Secrétaire Général de la CGT

Lettre de Bernard Thibault à M^{me} Michèle Alliot-Marie

jeudi 31 janvier 2008

Madame Michèle ALLIOT-MARIE

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales

Place Beauvau 75008 PARIS

Montreuil, le 30 janvier 2008

Madame la Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur les événements se déroulant actuellement en Nouvelle-Calédonie/Kanaky.

Un lourd conflit oppose depuis plusieurs mois le premier syndicat du territoire, l'USTKE à la direction de CARSUD, (du groupe Veolia) entreprise en charge des transports suburbains dans l'agglomération de Nouméa.

Le 17 janvier, sur ordre du nouveau Haut Commissaire, les forces de l'ordre sont intervenues pour déloger un piquet de grève des salariés qui pourtant n'entravait en rien la liberté du travail et de la circulation.

Selon de multiples témoignages, cette intervention policière s'est déroulée avec une rare violence d'autant que l'on dénombrait vingt blessés - dont cinq graves - du côté des manifestants et plus de 50 interpellations. Dix syndicalistes ont été maintenus en prison en attendant un procès prévu pour le 22 février.

Depuis, le GIPN, armés et cagoulés, procède quotidiennement à de brutales interventions au domicile de syndicalistes. Cinq autres personnes ont été arrêtées et emprisonnées.

Les violences policières ne peuvent être la solution pour la résolution de ce type de conflit et nous ne saurions admettre la criminalisation de l'action syndicale.

Madame la Ministre, solennellement et dans un souci d'apaisement, la CGT vous demande de mettre fin à ces opérations policières, de procéder à la libération de toutes les personnes emprisonnées et d'abandonner toutes poursuites judiciaires à l'encontre des militants syndicalistes.

Il est temps que s'ouvrent de réelles et sérieuses négociations avec les pouvoirs publics, la direction renouvelée de l'entreprise Carsud et l'USTKE.

Veillez croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Bernard THIBAULT

Secrétaire Général de la CGT